

## LA COMMUNAUTE EUROPEENNE : EXISTE-T-IL DES ALTERNATIVES ?

Conférence présentée par M. le Vice-Président Wilhelm HAFERKAMP  
à la "Freiherr vom Stein-Gesellschaft", Godesberg - mercredi  
4 décembre 1974.

Il y a 45 ans, le monde s'engageait dans une crise économique qui au-delà des troubles sociaux et des bouleversements politiques a débouché dans la plus terrible de toutes les guerres. Au cours d'une brève période de 15 ans, le chemin de la folie a été emprunté par les armées innombrables des chômeurs auxquels ont succédé les armées innombrables des victimes sur les champs de bataille et dans les camps de concentration. Cette vision de l'histoire récente ne signifie pas que nous nous trouvons à la veille d'une évolution analogue à celle qui a caractérisé le début des années 30. Nous devons toutefois rappeler que de grands changements économiques peuvent entraîner des conséquences extrêmement lourdes sur le plan social et sur le plan politique.

Il y a 30 ans, les Etats meurtris et détruits de l'Europe se relevent des décombres de la guerre. Aidés par leurs amis américains auxquels ils devaient leur libération de la tyrannie fasciste, ils ont créé un système de collaboration politique et de coopération économique dont les principaux piliers sont l'Alliance pour la défense et les Communautés Européennes. Ce système a garanti au cours des trois décennies écoulées la sécurité extérieure de l'Europe et la paix intérieure. Il a rendu possible une expansion économique sans précédent associée à un progrès social insuffisamment reconnu.

A nouveau nous nous engouffrons dans de vastes transformations économiques de portée mondiale. Elles auront pour leur part aussi des conséquences sociales fondamentales. Il est du devoir de tous les démocrates - dans les gouvernements, dans les partis, dans les catégories sociales et les groupes économiques de veiller à ce que les

transformations économiques et sociales ne débouchent pas à nouveau sur le malheur.

A cet effet le courage de dire la vérité est indispensable :

Personne ne peut agir comme si les difficultés allaient se dissiper demain.

Personne, par souci d'avantages présumés, ne peut faire comme si c'était toujours "les autres" qui sont responsables : "le mauvais gouvernement", "l'opposition démagogique", "les syndicats déraisonnables", "les entrepreneurs assoiffés de bénéfices".

Tous sont dans le même bateau, tous doivent accepter des sacrifices.

Ce dont nous devons maintenant témoigner, c'est de solidarité

- entre les catégories sociales
- entre les Etats membres des Communautés européennes
- entre les Communautés et ses partenaires dans le monde.

Personne ne peut se dérober à ses obligations de solidarité. Des solutions dues à des initiatives solitaires sont exclues car aucun groupe, aucun Etat ne serait suffisamment fort pour les mener à bien. Les imbrications sociales et les interdépendances mondiales sont très étroites. Ceci est très largement admis et souvent proclamé.

Mais agit-on toujours selon ces constatations ?

Pour notre Communauté européenne, sa cohésion, son action commune, sa coopération avec ses partenaires et ses amis sont plus importants que jamais.

Les questions auxquelles nous avons à répondre maintenant sont :

- Quels sont les changements qui se traduisent à l'échelle mondiale ?
- Quel est l'état de notre Communauté ?
- Que faut-il faire ?

### Les transformations

Nous nous étions habitués à une période extrêmement prolongée de croissance constante comportant :

- une production sans cesse accrues
- une consommation toujours plus grande
- des prestations sociales toujours plus importantes

3 - des loisirs sans cesse plus longs ;

"more and more and more" jusqu'au gaspillage. Souvent nous avons vécu au-dessus de notre condition. Les exigences formulées à l'endroit du produit national ou à l'endroit de l'Etat ont trop souvent dépassé les possibilités réelles. Et trop souvent les responsables n'ont pas eu le courage de dire "non" et d'indiquer les limites. Bien qu'il fût extrêmement injuste et asocial, le financement inflationniste est souvent apparu comme plus confortable, alors qu'il se nourrissait d'une création de masse monétaire nationale et des liquidités excessives produites par les Etats-Unis pour couvrir les besoins de la guerre d'Asie. Les concessions purement formelles ont été effectivement plus confortables que la proclamation de la vérité au sujet des réalités concrètes. Toutefois ces concessions n'ont pas pu résoudre les problèmes réels, elles n'ont pu que les différer en les aggravant. C'est pourquoi même dans les pays où la progression des revenus nominaux a été particulièrement élevée, les litiges sociaux se sont poursuivis et continuent à se manifester. En effet le voile pudique de l'inflation ne peut pas à la longue camoufler les erreurs et les carences caractérisant les structures économiques et sociales. On n'a encore jamais réussi à se dérober aux réalités économiques par le jeu gratuit d'augmentations nominales. Ceci concerne également les conséquences de l'explosion des prix du pétrole.

Depuis un an on parle beaucoup des conséquences monétaires de cet événement, des milliards de dollars que les pays consommateurs doivent payer en supplément, montants qui s'accumulent chez les producteurs ; on parle de déficits des balances de paiements et de recyclage. Tout cela est très important et nous donnera encore beaucoup de fil à retordre. Mais il est tout aussi important d'admettre : tôt ou tard nous devons payer pour le pétrole plus que dans le passé, en ressources réelles, en marchandises et en prestations. Il n'est pas possible que nous consommions nous-mêmes en même temps ces mêmes marchandises et prestations.

A cela s'ajoute : nous devons investir plus

- . pour le développement de nos propres ressources énergétiques
- . pour la création de nouveaux postes de travail.

4 A nouveau nous ne pouvons pas consommer tout cela en même temps.

La charge économique globale en termes réels qui pèse sur la Communauté en raison des nécessités mentionnées plus haut peut représenter plus de 4 % de son produit national brut. Il s'agit d'une moyenne. Dans certains pays la charge est beaucoup plus lourde.

La consommation privée en termes réels ne pourra progresser que dans la mesure où la croissance réelle du produit national brut dépasse les charges mentionnées.

A nouveau les petites manipulations nominales, qu'il s'agisse de clauses d'indexation ou d'augmentations minimales des revenus, ne servent à rien.

De toute évidence ce processus d'adaptation très complexe ne peut s'opérer d'un seul coup. Il peut et il doit se répartir sur plusieurs années. Pour assurer cette rétention dans le temps on peut utiliser les réserves monétaires ou contracter des emprunts. Toutefois, les réserves, dans la mesure où elles existent, finissent par s'épuiser et on ne peut vivre éternellement dans l'emprunt. Et surtout les crédits coûtent très cher en intérêts. Par conséquent, il n'y a pas d'échappatoire. Il faut consentir des sacrifices réels. Ce qui est décisif c'est que ces sacrifices soient consentis d'une manière équitable et uniforme. C'est ici que se situe le grand défi lancé à la solidarité des démocrates. C'est ici que notre Communauté doit faire ses preuves.

Et bien qu'en est-il ?

Au cours des derniers mois, notre Communauté a souvent fait l'objet de critiques. Ces critiques étaient sans doute alimentées par la constatation que les choses ne tournaient pas tout à fait aussi rond dans la Communauté qu'on pouvait le souhaiter, en particulier dans une situation aussi difficile. Ces observations comportaient par conséquent un engagement. En effet qui se plairait à critiquer quelque chose qui lui serait indifférent ? Et cette Communauté ne peut être indifférente à personne car, quoi qu'on en dise, en dépit de tous les obstacles, pas mal de résultats ont été atteints :

Il est loin d'être parfait. Des différences fiscales demeurent, des obstacles juridiques, techniques et administratifs subsistent.

Qu'advierait-il si ce Marché Commun encore imparfait s'écroulait ?

Près de 50 % des exportations de la République Fédérale Allemande ont été écoulées l'année dernière dans les Etats membres de la Communauté. Une réduction même partielle entraînerait de graves conséquences pour la production et l'emploi. Je ne voudrais que mentionner ici l'importance pour nos activités économiques des imbrications directes des entreprises au-delà des frontières nationales.

- nous avons la libre circulation des travailleurs avec ses conséquences positives depuis des années pour leur condition sociale et pour l'activité économique.

- La politique européenne de la concurrence complète et renforce les possibilités de nos politiques nationales. Agissant contre les abus des positions dominantes sur des marchés dépassant les frontières nationales, elle se manifeste souvent d'une manière plus efficace et plus énergique que ne pourrait l'envisager une intervention nationale. (Dans ce domaine la Commission est par ailleurs en mesure de prendre des décisions sans devoir attendre l'issue de sempiternels débats au sein du Conseil de Ministres et de sa bureaucratie).

- La politique agricole commune, en dépit de certaines critiques et de nécessités de réformes, que j'admets manifestement pour ma part, est devenue un élément important de la cohésion politique de la Communauté, un instrument essentiel pour garantir la condition sociale et économique de millions d'agriculteurs, tout en représentant aussi une protection des intérêts des consommateurs, comme le montre les prix du marché mondial pour le sucre et les céréales qui sont depuis longtemps plus élevés que ceux de la Communauté. A mon sens le principal défaut de cette politique est représenté par ses méthodes planificatrices qui entraînent nécessairement une gestion bureaucratique de phénomènes économiques.

- la politique commerciale commune nous offre la possibilité de défendre sur le plan international les intérêts de toute la Communauté d'une manière concertée et non pas en plaidant 9 dossiers, le cas échéant contradictoires, en particulier dans les organisations compétentes comme le G.A.T.T. C'est là certainement un avantage dans l'insécurité présente des relations commerciales internationales. La conception exemplaire de notre politique de développement ouverte sur le monde apparaît maintenant en toute clarté dans les négociations que mène la Communauté avec 44 Etats d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes. Pour ces pays la Communauté Européenne n'est pas seulement un bailleur de fonds mais aussi un partenaire politique et économique de premier plan.

Comment a-t-il été possible d'avancer plus loin dans ces domaines que dans d'autres ?

Pourquoi a-t-il été possible de définir en la matière une politique communautaire et de la soutenir sur le plan communautaire ?

Pourquoi la Communauté existe-t-elle réellement dans ces domaines ?

La réponse est simple : pour ces domaines de la politique, les Traités ont fixé dès le départ les objectifs, les étapes, les délais et les contraintes. Leurs dispositions, hélas n'ont pas toujours été respectées. Il est arrivé souvent que les Etats membres ont essayé de se dérober à leurs obligations contractuelles en provoquant des retards et en invoquant des difficultés. Toutefois ils n'ont pas pu empêcher l'évolution, s'ils ne voulaient pas rompre de manière éclatante leurs engagements. Et c'est ce qu'ils ont toujours malgré tout hésité à faire.

Il en va autrement là où les Traités n'ont pas été aussi explicites. Dans ces autres domaines la progression a été beaucoup plus lente, si même elle s'est manifestée.

Je ne voudrais mentionner ici que la politique sociale, la politique énergétique, la politique régionale, l'Union économique et monétaire. Depuis des années des décisions essentielles se font attendre dans ces divers secteurs. La raison essentielle a été le refus de déléguer des compétences du plan national au plan communautaire. L'intérêt

national à court terme, pour ne pas dire à courte vue, a été plus fort que la nécessité pourtant ressentie par tous d'accomplir en commun certaines tâches qu'on ne peut réaliser tout seul, pas même à moyen terme. Les choses sont demeurées en l'état, malgré les déclarations et les engagements solennels lors des conférences au Sommet. Le parachèvement de l'"Union sociale", le mandat de créer enfin et immédiatement la politique énergétique commune, d'instituer le fonds régional sont demeurées tout aussi lettre morte que les plans par étapes de l'Union économique et monétaire. Les proclamations des "Sommets" n'étaient pas portées par la volonté politique de les mettre en oeuvre.

Après leurs conférences, les chefs d'Etats et de Gouvernements n'ont pas pu se manifester chez eux comme des chefs. Parfois ils n'ont vraiment pas été en mesure d'agir comme ils le souhaitaient ...

C'est ainsi que dans des secteurs importants, on en est resté aux mesures nationales, à des solutions partielles et parfois contradictoires.

Les uns ont mis l'accent sur la stabilité, les autres sur la croissance selon l'avantage national présumé ou réel.

En matière de politique énergétique, on a perdu un temps précieux en hésitant et en palabrant, alors qu'il était possible de déceler une évolution inquiétante, même sans guerre du Moyen Orient, dès les conférences pétrolières de Téhéran et Tripoli au début de 1970, et que l'on avait sur la table, depuis des années, des propositions concrètes de la Commission, depuis les stocks de sécurité jusqu'à la coopération avec les pays producteurs de pétrole, en passant par le développement de sources d'énergie propres. Et cette Communauté dut soudain affronter la crise pétrolière de 1973. C'est alors que les gouvernements ont gravement échoué au Conseil de Ministres en faisant fi du principe de la solidarité dans la Communauté.

En novembre 1973 encore, 2 délégations se refusaient à inscrire le thème de la crise de l'énergie à l'ordre du jour du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères. Qu'il soit dit en passant que les autres 7 sont tout aussi responsables car ils ont participé à ce jeu-là. On ne pouvait même pas s'entretenir d'une assistance solidaire à l'intention des Etats membres frappés par l'embargo. Il n'a même pas été

8 possible d'introduire, sur le plan communautaire, l'interdiction de circuler le dimanche, bien que les peuples d'Europe attendaient des solutions communes.

L'absence de solidarité en ces jours difficiles a gravement nui à la Communauté. Le dommage n'est pas encore éliminé et s'est même aggravé, dans une première phase, lorsque, à la conférence sur l'énergie de Washington, en février de cette année, un Etat membre a empêché qu'une position communautaire fût adoptée face aux propositions des Etats-Unis. Dans ce contexte on a souvent dit et on continue d'affirmer que l'Europe ne devait pas se subordonner à une position prédominante des Etats-Unis.

Voici quelques réflexions à ce sujet :

- 1) Ce n'est pas seulement lors de la crise pétrolière de 1973-1974 que les Etats-Unis ont présenté à la Communauté et à d'autres leur offre de collaboration dans le domaine énergétique. Dès 1970, le Sous-Secrétaire d'Etat qui était alors M. Irving avait informé la Communauté et les Etats membres qu'en raison de l'évolution prévisible à moyen terme de l'offre et de la demande, les Etats-Unis ne seraient plus en mesure, à partir de 1975 environ, d'aider l'Europe dans des situations de crise avec leurs réserves pétrolières. Il convenait par conséquent que l'Europe prît en temps utile ses mesures propres. En même temps il s'est déclaré disposé à un vaste effort de coopération, en particulier dans les domaines du stockage, de la recherche énergétique, du développement des sources d'énergie existantes ou nouvelles et de l'utilisation plus rationnelle de l'énergie. Les Etats membres de la Communauté ne se sont pas penchés sur ces propositions et n'ont pas non plus accepté les propositions pertinentes de la Commission en la matière.
- 2) A l'époque, en 1970, comme du reste au début de 1974, la Communauté aurait pu s'engager dans une collaboration avec les Etats-Unis et d'autres pays consommateurs, en présentant ses propres conceptions concrètes animées d'un esprit communautaire, ce qui lui aurait sans doute permis de se manifester comme un partenaire parlant d'égal à



égal. Elle aurait pu également faire valoir le principe de la coopération avec les pays producteurs qu'elle avait soutenu depuis longtemps et qui était admis par les Etats-Unis.

La responsabilité n'est pas imputable "aux aspirations, à l'hégémonie des Américains mais a résidé dans le fait que les Européens n'ont pas défini leur propre position et leur propre politique sur le plan communautaire dans des termes clairs et nets. Il ne s'agit nullement de se plier à une prétention américaine de domination. Il s'agit de définir une position communautaire, de concevoir une politique communautaire, et d'en discuter loyalement avec le partenaire américain dans l'intérêt réciproque en vue de la réaliser.

Il n'est pas encore trop tard pour agir de la sorte mais le temps presse.

Huit Etats membres se sont décidés à coopérer au sein de l'Agence pour l'énergie, dont la création dans le cadre de l'O.C.D.E. a été préconisée par les Etats-Unis. La France n'entend pas participer. La Commission a proposé une participation de la Communauté en tant que telle. Une décision doit être prise dans les plus brefs délais. Il s'agit de mettre un terme à la division de la Communauté dans cette affaire étant donné que :

- cette division entrave gravement la capacité d'agir de la Communauté en tant que telle dans une affaire politique décisive, dans la question de ses rapports avec les Etats-Unis.
  - cette division dans le secteur énergétique peut susciter le danger d'un écroulement du Marché Commun, dans le cas d'une nouvelle crise d'approvisionnement, de nature à saper les fondements des Communautés Européennes.
  - cette division peut également paralyser la Commission en ce qui concerne la politique économique et monétaire, en raison de l'imbrication indissoluble de ces domaines avec la politique énergétique. (Je mentionne simplement ici le problème du recyclage).
- Dans une telle éventualité, les fondements indispensables pour une politique communautaire sociale, régionale et des structures n'existeraient sans doute plus.

Les risques que fait courir à la Communauté le maintien de cette scission sautent aux yeux. Or la préservation de l'acquis et le développement ultérieur des Communautés européennes revêtent un intérêt vital pour les Etats-membres et représentent également une contribution extrêmement importante à la paix mondiale.

Dans le jeu des forces de la politique mondiale, aucun Etat européen pris isolément ne représente plus, au mieux, qu'une puissance moyenne. Dans l'épreuve de force, tantôt chaude, tantôt froide, que se livrent constamment les 2 super-puissances, l'Europe représente un territoire décisif, en particulier en raison de sa situation géographique. Aucun vide politique ne saurait s'y développer, car aucun Etat européen pris isolément ne pourrait le combler. La conséquence serait inéluctable : satellisation à l'Ouest comme à l'Est.

A la suite d'une telle évolution, la délimitation relativement stable des zones d'influence deviendrait à nouveau mouvante dans un domaine fondamental de la politique mondiale. Il pourrait en résulter des dangers pour la paix mondiale et pour le destin de tous les peuples européens.

On pourrait penser que c'est là une raison suffisante pour consolider la Communauté, en assurer la progression. Nous devons éliminer les incertitudes qui pèsent sur la Communauté. Nous devons affronter en commun la crise mondiale des structures qui a été provoquée par l'explosion des prix du pétrole et dont les conséquences économiques, sociales et politiques ne peuvent pas encore être perçues. Nous ne pourrions pas nous en tirer si nous cédon's aux tentations dangereuses de l'égoïsme ou aux idéologies aveugles qui s'affirment ici et là face à la réalité. Nous ne pourrions pas nous en tirer si les Etats réputés riches de l'Europe occidentale s'imaginent pouvoir se sauver sans prêter assistance à leurs voisins.

Nous ne pourrions pas nous en tirer si les pays en proie à des difficultés économiques et sociales se découragent et renoncent, que ce soit par désespoir, par fausse fierté ou par attachement à des traditions dépassées. Alors, l'esprit de notre Communauté serait étouffé. Nous ferions

11.-  
de petits pas en tournant en cercle ou en restant sur place. L'édifice péniblement construit s'effondrerait.

Notre destin européen ne se jouerait plus en Europe et nous glisserions dans le morcellement en petits Etats, si caractéristique du passé. Il se pourrait qu'une politique du "sauve qui peut" apportât à l'un ou à l'autre des avantages à court terme, à l'électeur ou aux milieux économiques, aux tenants de certaines idéologies. Toutefois, une politique en Europe qui se replierait sur la doctrine de l'Etat national serait rapidement condamnée à l'échec.

Les pays très durement frappés ne peuvent pas résoudre leurs problèmes internes sans l'assistance solidaire de leurs partenaires. Les tensions qui se manifesteraient favoriseraient très rapidement des solutions extrêmes de droite ou de gauche. De telles évolutions ne demeureraient pas sans effet, même pour les voisins favorisés par une plus grande stabilité.

L'heure de l'épreuve a sonné pour la Communauté. Ses membres doivent témoigner maintenant de solidarité. Ils sont tenus de coordonner leurs politiques nationales dans le cadre de la Communauté.

De plus en plus ils doivent définir et adapter leurs mesures dans les organes de la Communauté. Envers l'extérieur, ils doivent se manifester comme communauté et parler d'une seule voix.

Ils doivent s'aider les uns les autres, par exemple, pour surmonter les difficultés de balance des paiements et en adoptant des mesures en faveur de régions et de secteurs économiques très durement frappés, dans le cadre d'une politique sociale et d'une politique régionale communautaires. Un principe doit s'affirmer : la solidarité communautaire ne peut jouer que si des efforts propres sont accomplis par les intéressés. Des ressources communautaires ne peuvent être libérées en faveur d'un Etat membre qu'en précisant les conditions de la politique économique et financière que cet Etat doit mener pour améliorer sa situation, sous le contrôle des organes de la Communauté.

Dans quelques jours, les chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres se réuniront en conférence : ils ne pourront pas se contenter cette fois-ci

./..

de résolutions et de programmes. Ils doivent prendre des décisions et s'engager à transposer immédiatement ces décisions en actions concrètes. Dans quels domaines ?

### 1. Politique de l'énergie

A cet égard, il convient de veiller immédiatement à la mise en place d'une politique européenne de la Communauté, permettant à la Communauté de participer activement à la collaboration internationale. Des propositions de la Commission ont été déposées; elles concernent en particulier :

- un programme communautaire d'économie de l'énergie;
- en cas de crise, assistance mutuelle et répartition communautaire de l'énergie disponible, dans l'intérêt de toute l'économie de la Communauté;
- la collaboration internationale.

Même s'il n'est pas possible d'assurer la coopération des 9 Etats membres à l'Agence pour l'énergie de l'OCDE, il faudrait donner un mandat à cet effet à la Communauté en tant que telle. Un système communautaire d'assistance pour le cas de crise, en faveur des Etats membres et le système international pourraient se compléter - ceci d'autant mieux que la Communauté agirait de manière plus solidaire.

- Efforts communautaires dans le domaine de la recherche d'énergie et pour le développement de nouvelles sources d'énergie.

Je répète ce que j'ai déjà exposé ci-dessus : s'il n'est pas possible de réaliser des progrès dans ce domaine et d'aboutir à des résultats concrets, on ne dispose pas - et telle est ma conviction réfléchie - du fondement nécessaire pour développer la Communauté dans d'autres domaines.

En décidant de la politique énergétique, la conférence décide du destin ultérieur de la Communauté.

Une répétition de la crise de solidarité d'octobre 1973, une répétition de la situation de février 1974 où un seul s'opposait à huit, peut affecter la Communauté dans ses profondeurs.

### 2. Il faut réaliser des progrès véritables dans la politique économique et monétaire

Dans trois domaines, la Communauté peut accomplir des efforts essentiellement communs :

- dans la lutte contre l'inflation et pour réduire le déséquilibre des balances de paiement;
- pour garantir un niveau de l'emploi suffisant;
- en réalisant des adaptations structurelles des économies nationales.

Ces efforts devront être différents d'un pays à l'autre mais concertés entre eux. C'est dans ces conditions seulement que l'on pourra s'attendre à une meilleure convergence dans l'évolution des politiques économiques et monétaires au sein de la Communauté. C'est ainsi seulement que de nouveaux progrès pourront être réalisés sur la voie de l'union économique et monétaire.

La lutte contre l'inflation doit demeurer l'un des objectifs centraux de la politique économique dans tous les Etats membres. Les pays qui subissent les taux d'inflation les plus élevés sont également ceux qui souffrent des déficits les plus graves de balance des paiements.

Par conséquent, une politique restrictive de l'argent et des budgets demeure indispensable; elle répond du reste à deux objectifs simultanés: la stabilité économique à l'intérieur et la stabilité envers l'extérieur.

Les Etats membres qui continuent à réaliser des excédents de balances des paiements devraient mener une politique facilitant la tâche des pays déficitaires pour rétablir l'équilibre de leur économie. Une telle politique ne devrait cependant pas contrecarrer l'objectif poursuivi par les pays excédentaires, d'assurer leur stabilisation interne, et qui doivent par conséquent aménager leurs mesures de relance de manière à ne pas donner de nouvelles impulsions inflationnistes.

Il serait erroné de provoquer une expansion générale à la demande globale. Elle ne ferait qu'alimenter les feux de l'inflation, tandis que les problèmes de l'emploi et de la croissance se manifesteraient à nouveau en une phase ultérieure et sous une forme aggravée. Ce sont des mesures sélectives pour ranimer la demande qui s'imposent. Elles doivent être conçues conformément à la situation économique dans les Etats membres et ventilées différemment à l'intérieur de chaque pays, selon les secteurs et selon les régions.

Parallèlement, elles doivent aussi tenir compte des ajustements structurels qu'impose la crise du pétrole, de même que les évolutions fautives entraînées par une inflation persistante. La coordination des programmes restés dans les tiroirs, en particulier pour les investissements et les tâches de recherche dans le secteur énergétique, doit intervenir au niveau communautaire.

Récemment, diverses propositions internationales ont été présentées pour le recyclage des Petrodollars. A cet égard aussi, la Communauté doit adopter une attitude commune, si elle entend faire valoir ses intérêts et le poids dont elle dispose.

En dépit de toutes les difficultés actuelles, des actions concrètes pour améliorer la coordination des politiques monétaires sont à la fois rationnelles et réalisables. Nous devons enfin nous mettre à l'oeuvre pour confier des tâches concrètes au Fonds européen de coopération monétaire qui a été institué en 1973, par exemple, pour la concertation des politiques monétaires et des taux d'intérêt des Etats membres et pour la surveillance des Euro-marchés.

Le Fonds européen de coopération monétaire doit enfin sortir des limbes et cesser d'être une enveloppe vide de contenu réel.

Il doit devenir un organe de la Communauté qui surveille de manière permanente la politique de l'argent, la politique monétaire, la politique des taux de change des Etats membres, qui veille à leur coordination et qui, en cas de besoin, peut prendre l'initiative de décisions.

### 3. Les Institutions

Une Communauté qui entend assumer ses tâches doit :

- disposer de procédures de décision qui lui permettent d'agir;

- disposer de fondements démocratiques plus solidement articulés que dans le passé.

C'est pourquoi la Conférence au Sommet doit se prononcer sur les points suivants :

- a) le Conseil des Communautés prend à l'avenir ses décisions à la majorité, dans tous les cas prévus par le Traité de Rome, à moins qu'un Etat membre fasse valoir et soit en mesure de justifier un intérêt national vital avant la discussion au Conseil.
- b) Les réunions des Chefs de gouvernement se tiendront régulièrement à l'avenir pour garantir la coordination de la politique commune au niveau le plus élevé. Ces rencontres seront institutionnalisées au titre de réunions du Conseil.
- c) L'élection directe du Parlement européen au suffrage universel interviendra au plus tard en 1980. En même temps, les compétences de ce Parlement dans la procédure de décision de la Communauté seront sérieusement renforcées.

Il est une réflexion sur laquelle je voudrais insister :

des rectifications institutionnelles ou, en d'autres termes, la création de relations institutionnelles qui auraient déjà dû prendre réalité depuis longtemps ne peuvent pas dégager la Conférence de l'obligation de prendre des décisions de fond.

Pour terminer, je voudrais encore aborder le thème suivant :  
pour les pays de l'Europe, existe-t-il des alternatives à la Communauté européenne ?

Dans la situation de crise actuelle il n'est pas étonnant que pour certains le repli sur des bases nationales apparaisse comme la seule issue. Face aux tempêtes des crises extérieures et des menaces mondiales, les Etats en reviennent pratiquement d'eux-mêmes à leurs réflexes et à leurs mécanismes de défense nationaux.

Le danger s'accroît que certains pays se dégagent de leurs obligations européennes et internationales. Un nombre croissant d'hommes politiques nationaux se considèrent comme les sauveurs à l'heure de la détresse, promettent la sécurité et l'ordre sur le plan national, quels que soient les bouleversements mondiaux, en s'inspirant de la devise : chacun doit se tirer d'affaire à sa guise.

Toutefois, une telle attitude est l'expression d'une vue courte et d'une propension aux illusions. Toute tentative de lutte isolée contre la crise est vouée à l'échec. Les espaces économiques nationaux sont devenus trop étriqués dans un monde de sociétés multinationales, de systèmes de communications planétaires et de division du travail mondiale.

Après 25 ans de coopération européenne et internationale, nous avons réalisé une symbiose et nous dépendons beaucoup plus les uns des autres que nous ne l'imaginons nous-mêmes ; et il s'agit de tous : les pays industrialisés, les pays en voie de développement, les pays exportateurs de matières premières et de pétrole.

Que nous le voulions ou non : la rechute dans l'autarcie des petits Etats nationaux est désormais impossible sur le plan technique, économique et politique. Le repli dans la forteresse nationale entraînerait des effondrements structurels, la récession et un chômage massif dans une mesure telle que certains Etats démocratiques pourraient ne pas y survivre.

La solution de nombre de nos problèmes se situerait-elle de la sorte au niveau des grandes organisations internationales ? Pendant un certain temps tel semblait être le cas.



Au cours des années d'après guerre, le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale ont été créés, et on a assisté à l'apparition du GATT, de l'OCDE et des Nations-Unies. L'évolution inattendue de l'économie mondiale a entraîné de grands succès. La collaboration internationale et le règlement des différends ont permis d'améliorer le bien-être matériel et de garantir pour de nombreux citoyens une co-existence pacifique.

Toutefois, à la lumière de nombreux exemples, il apparaît clairement que nous avons atteint, dans les années 60, les limites de ce type de collaboration internationale. Un nombre croissant de nouveaux Etats ont accédé à l'indépendance et ont recherché leur épanouissement national. Compte tenu d'une participation de plus en plus étendue les mécanismes institutionnels sont devenus toujours plus lourds et la recherche de compromis toujours plus difficile.

Le fondement d'une économie mondiale bien rodée et d'un système monétaire international susceptible de fonctionner s'est effondré lorsque les Etats-Unis ont abandonné leurs responsabilités pour le système monétaire international. Personne n'a été disposé et en mesure d'assumer cette succession ; aussi n'est-il pas étonnant que la réforme du système monétaire international depuis longtemps indispensable ait été mise au frigidaire après l'éclatement de la crise pétrolière.

Les organisations internationales ne disposent pas, à l'heure actuelle de la capacité de conviction et de réalisation nécessaire. Elles sont en mesure d'organiser de grandes conférences, de présenter des analyses et des plans extrêmement fouillés, mais elles ne sont pas capables de prendre des décisions. Les décisions sont différées d'une conférence internationale à la suivante.

Les solutions nationales n'ont d'effet qu'à très court terme, les solutions internationales demeurent sans effet. Le moyen terme se situe-t-il pour les Etats industriels de dimension moyenne dans la recherche d'alliés puissants ? Pour les uns, il s'agit des Etats-Unis, parce qu'ils ont besoin de leur protection militaire ou de leur assistance économique, pour les autres des pays arabes parce qu'ils veulent être protégés par de futurs embargos sur le pétrole.

Les Etats-Unis exigent, à juste titre, que les Etats européens assument une partie de la responsabilité et des charges financières de la politique mondiale. A leurs yeux, l'Europe doit tout d'abord s'entraider.

L'époque de l'assistance magnanime des Etats-Unis est révolue.

De même, les pays exportateurs de matières premières et de pétrole ne s'en laissent guère conter lors de promesses amicales et de négociations bi-latérales.

L'absence d'unité et la méfiance réciproque des Etats industriels ne font que confirmer les pays arabes dans leur conviction qu'ils ont agi "correctement" en instituant leur cartel des prix pétroliers.

Il serait déraisonnable de parler de la disparition ou du déclin de l'Europe. Les Etats de l'Europe ont surmonté d'autres crises et survécu à d'autres époques de désespoir. Les difficultés actuelles sont sérieuses, mais peuvent être résolues. Les défis et les changements exigent des sacrifices qui demeurent supportables dès lors qu'ils sont partagés.

En une époque d'insécurité et de troubles, il serait désastreux pour un pays de s'aventurer seul ou même contre les autres, tant pour les pays de la Communauté que pour le monde dans son ensemble.

Ce serait désastreux pour la C.E. :

- parce que la dissolution des imbrications économiques mondiales frapperait le plus durement les pays de la Communauté.

La désunion des pays de la Communauté serait également désastreuse pour le monde dans son ensemble :

- parce que, de la sorte, la grande expérience historique de l'après guerre, l'unification par des voies pacifiques, le commerce au lieu de la querelle, la collaboration au lieu de la guerre - perdraient toute crédibilité aux yeux des autres peuples et continents.

- parce qu'une Europe économiquement unie serait une Europe forte entre les grandes puissances et pourrait jouer le rôle d'un médiateur convaincant.

Pour terminer je voudrais encore formuler un avertissement.

La croissance, l'emploi et la stabilité d'un pays dépendent de plus en plus des voisins et des partenaires ; en dépit de cela, des politiciens nationaux se lancent dans des promesses et des programmes à l'intention de leurs électeurs, alors qu'ils sont incapables de les tenir sur le plan national.

Si les expériences sont ainsi toujours à nouveau déçues, qui peut s'étonner que l'autorité de l'Etat en pâtisse.

Les conférences européennes "au Sommet" ont également suscité de grandes espérances. Les chefs d'Etat et de gouvernement ne peuvent plus se permettre désormais de décevoir les peuples de l'Europe.

L'Europe attend des signes et des actes de solidarité. Si les chefs d'Etat et les gouvernements donnent ces signes, s'ils s'engagent à accomplir ces actes, s'ils témoignent de la solidarité qui est décisive en ce moment, les peuples de l'Europe les suivront.

TALSMANDENS GRUPPE  
PRECHERGRUPPE  
SPOKESMAN'S GROUP  
GROUPE DU PORTE-PAROLE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERERS

PRESSE-MEDDELELSE  
MITTEILUNG AN DIE PRESSE  
PRESS-RELEASE

INFORMATION A LA PRESSE  
INFORMAZIONE ALLA STAMPA  
MEDEDELING AAN DE PERS

Bruxelles, le 4 décembre 1974

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES - EXISTE-T-IL D'AUTRES SOLUTIONS?

Résumé d'un discours prononcé le 4 décembre 1974 à Bad Godesberg  
par le Vice-président Wilhelm Haferkamp devant la  
Freiherr-von-Stein-Gesellschaft

Les peuples d'Europe se trouvant à la veille d'un bouleversement inéluctable des structures économiques et sociales, M. Haferkamp a plaidé en faveur d'une triple manifestation de solidarité dans l'immédiat : solidarité entre les groupes sociaux, solidarité entre les États membres de la Communauté et solidarité entre la CE et ses partenaires dans le monde.

Il a chiffré à 4 % en termes réels la perte de produit national brut de la Communauté qu'entraînera l'un de ces changements, à savoir la flambée des prix du pétrole. La consommation privée ne pourra plus augmenter que si le produit national brut dépasse ce pourcentage en volume. "Il n'y a pas d'échappatoire : il faut faire d'authentiques sacrifices. Ce qui importe, c'est qu'ils soient équitables et bien répartis. C'est là que la solidarité des démocrates devra véritablement faire ses preuves." M. Haferkamp a mis en garde contre la tentation de tricher avec les réalités économiques par des manoeuvres telles que l'indexation et le relèvement nominal des revenus.

En ce qui concerne le Marché commun, M. Haferkamp a fait le bilan : pourquoi est-on arrivé à de meilleurs résultats dans les domaines de la libre circulation des travailleurs, de la concurrence, de la politique agricole, du commerce extérieur et de la politique de développement que dans ceux de la politique sociale, de la politique régionale, de la politique énergétique et de l'union économique et monétaire? M. Haferkamp a expliqué ces disparités par l'existence d'engagements contractuels et par le fait que les conférences au sommet n'ont pas eu les mêmes effets contraignants pour la réalisation de nouvelles politiques communes.

Prenant comme exemple la politique énergétique, il a fait comprendre le préjudice subi :

"La Communauté s'est tout à coup trouvée confrontée avec la crise pétrolière de 1973. Les gouvernements, représentés au Conseil des Ministres, ont alors gravement failli à leur mission, et ont agi au mépris du principe de la solidarité communautaire. En novembre 1973, les délégations refusaient encore ne fût-ce que d'inscrire la crise énergétique à l'ordre du jour du Conseil des Ministres des Affaires étrangères. Soit dit en passant, les 7 autres délégations ne sont pas moins responsables que les deux premières, car elles ont laissé faire. Quant à la solidarité à l'égard des États membres frappés par l'embargo, il ne fallait en parler à aucun prix, même l'interdiction de rouler le dimanche n'a été réglée au niveau communautaire, alors que les peuples d'Europe s'y seraient attendus.

Le manque de solidarité de cette époque a causé à la Communauté un préjudice grave qui n'a pas encore été réparé. Il s'est même aggravé lorsqu'à l'occasion de la conférence énergétique de Washington en février de cette année, un Etat membre a empêché la définition d'une position communautaire sur les propositions des Etats-Unis. Dans ce contexte, on a dit souvent et on dit encore que l'Europe n'a pas à accepter une suprématie des Etats-Unis."

M. Haferkamp a rappelé ce qui s'est passé lorsqu'en 1970, les Américains ont fait savoir aux Européens qu'à partir de 1975, leurs stocks de pétrole ne suffiraient plus à dépanner l'Europe en cas de crise. A cette occasion, les Européens ont réservé aux offres de collaboration un accueil aussi froid qu'aux propositions de politique énergétique commune de la Commission.

"Ce ne sont pas les "prétentions à l'hégémonie" des Américains qui ont été ou qui sont responsables de cette erreur, mais bien le fait que les Européens n'ont pas su définir clairement en commun leur position et leur politique propres. Il ne s'agit nullement de se soumettre à une prétention américaine à l'hégémonie. Il s'agit de définir une position commune et une politique commune, d'en discuter loyalement et de la réaliser avec le partenaire américain, dans l'intérêt de tous.

Il n'est pas encore trop tard pour le faire."

Selon M. Haferkamp, il faut mettre fin sans tarder à la division de la Communauté. Elle compromet sa capacité d'agir, met en danger la sécurité de ses approvisionnements et risque de paralyser la politique économique et monétaire.

"En Europe, tout retour à une conception nationaliste des politiques serait rapidement vouée à l'échec. Les Etats le plus durement touchés ne peuvent pas surmonter leurs problèmes intérieurs sans l'aide solidaire de leurs partenaires. Les tensions qui se font jour pourraient bientôt mener à une radicalisation de droite ou de gauche. De telles évolutions ne resteraient pas sans effet, même sur des voisins plus stables."

Un principe doit primer : la solidarité communautaire ne joue qu'en cas d'efforts propres. L'octroi de crédits provenant de fonds communautaires à un Etat membre doit s'assortir de conditions précises concernant la politique économique et financière que cet Etat doit mener pour améliorer sa situation, et cela sous le contrôle des institutions communautaires.

M. Haferkamp attend des Chefs d'Etat et de gouvernement qui participeront à la Conférence au Sommet qu'ils prennent des mesures dans trois domaines :

1. Politique énergétique

Une politique commune doit être mise en oeuvre. Un accord dans ce domaine jetterait les bases du développement ultérieur de la Communauté dans d'autres domaines. La Commission a fait des propositions en ce sens : elles concernent la participation active à la coopération internationale, des programmes d'économie, une aide en cas de crise et un effort de recherche.

2. Politique économique et monétaire

En ce qui concerne les objectifs principaux, à savoir, la lutte contre l'inflation et la sauvegarde de l'emploi, les mesures des divers pays doivent être dosées différemment mais elles doivent se compléter. Une expansion globale de la demande globale est exclue. Des mesures sélectives de relance sont nécessaires.

En même temps, il conviendrait d'entreprendre l'adaptation structurelle des économies. Les programmes d'investissements et de dépenses de recherche dans le secteur de l'énergie - qui comportent plusieurs volets - doivent être coordonnés au niveau communautaire.

"En dépit de toutes les difficultés actuelles, des actions concrètes en vue d'une amélioration de la coordination monétaire sont utiles et possible. Nous devons enfin nous décider à confier au Fonds européen de coopération monétaire créé en 1973 des tâches concrètes, en vue par exemple de la coordination des politiques financières et des politiques des taux d'intérêt des Etats membres et de la surveillance des euro-marchés. Le Fonds monétaire européen doit enfin cesser de n'être qu'une institution théorique et sans pouvoir."

### 3. Institutions

L'élection directe du Parlement européen, les pouvoirs à lui attribuer ainsi que l'amélioration du processus de décision de la Communauté sont en l'occurrence les principales demandes de M. Haferkamp. Toutefois il ne voudrait pas que le "bricolage institutionnel" permette à la Conférence au Sommet, d'esquiver les décisions concrètes.

M. Haferkamp a souligné la responsabilité qui incombe à la Conférence au Sommet d'obliger l'Europe à la solidarité. Les peuples d'Europe suivront.

---